

Question présentée par la députée :

M^{me} Sarah Klopmann

Date de dépôt : 24 août 2017

Question écrite urgente

Le canton de Genève a-t-il soutenu la mise en place d'une saisie statistique des crimes haineux transphobes et homophobes en Suisse ?

En novembre dernier, le Conseil fédéral répondait à la question 16.1051 posée par une conseillère nationale sur la saisie statistique des crimes haineux. Dans sa réponse, le Conseil fédéral indique que, dans le cadre d'une évaluation de la statistique policière de la criminalité (SPC) pour les cinq dernières années de sa mise en œuvre, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a envisagé d'introduire dans la SPC le recensement statistique des crimes haineux perpétrés contre les homosexuel-le-s et les personnes trans*. Le projet d'évaluation de la SPC a été soumis pour avis aux cantons entre mars et mai 2016. Aucune communication n'a été faite au sujet de la position du canton de Genève.

Puis le projet a été discrètement enterré.

Certains cantons en défaveur du projet parlent de la pseudo-subjectivité du concept, de la difficulté d'identification du sujet et de l'importance des coûts de mise en œuvre estimés. Ces arguments semblent n'être que des prétextes. Ajouter lors de la prise d'une plainte un élément factuel n'est ni compliqué ni cher. Introduire ensuite le « crime de haine » dans les statistiques non plus. Le renoncement à des statistiques fédérales officielles sur l'homophobie et la transphobie démontre à quel point les autorités se désintéressent du problème.

Cela est d'autant plus choquant que nous savons que les crimes homophobes et transphobes augmentent dans beaucoup de régions d'Europe. De telles statistiques ont démontré que, en Allemagne, le nombre de ces crimes est 30% plus élevé au premier semestre 2017 qu'au premier semestre 2016. SOS homophobie, en France, a constaté une augmentation de

20% des insultes et des violences LGBT-phobes en 2016. En Suisse, les organisations LGBT ont mis en place la LGBT+ Helpline en novembre dernier, qui vient en aide aux victimes et permet de récolter des données sur la base de signalements volontaires. Les premiers résultats seront publiés prochainement. Mais plusieurs faits divers démontrent déjà qu'un grand nombre d'agressions homophobes ont lieu à Genève.

Vu ce qui précède, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

1. ***Quelle a été la position défendue par le canton concernant la proposition de l'OFS d'introduire le recensement des crimes haineux dans la SPC ?***
2. ***Quand le canton a-t-il répondu à cette consultation fédérale ?***
3. ***Quelle a ensuite été la position du canton face à la solution proposée par l'OFS après consultation des cantons ?***
4. ***Quand le canton a-t-il transmis cet avis ?***
5. ***Quelle est maintenant la position du Conseil d'Etat face au renoncement de la Confédération à introduire le recensement des crimes haineux dans la SPC ?***
6. ***Le département serait-il prêt à recenser les crimes haineux fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans ses statistiques de criminalité ?***
7. ***Si oui, a-t-il informé l'OFS de cette volonté et du délai dans lequel cela serait effectif ?***
8. ***Quelle a été la réponse de l'OFS ?***
9. ***Le département serait-il prêt à recenser l'ensemble des motifs des crimes haineux dans ses statistiques (donc également les différentes sortes de racisme et/ou intolérances religieuses, le sexisme, etc.) ?***

D'avance, merci pour les réponses.